

Note aux étudiants L1

Il est porté à la connaissance des étudiants L1 de la faculté des Sciences que les recours seront traités à partir du **23/02/2023** et que tous les recours ayant reçu un avis favorable de la part des enseignants seront régularisés immédiatement sur la plateforme PROGRES.

La scolarité de la Faculté veillera au bon suivi de l'opération de la gestion des recours.

Le vice décanat chargé de la pédagogie.

